

## TRIANGLE DE GONESSE. **Zac, la menace**

La décision du Tribunal administratif de Cergy-Pontoise avait laissé pantois pas mal de monde et réjouit les associations de défense de l'environnement.

Mardi 6 mars, le tribunal administratif de Cergy-Pontoise annulait l'arrêté du préfet du Val-d'Oise, datant du 21 septembre 2016, et autorisant la création de la Zone d'aménagement concerté (Zac) dite du Triangle de Gonesse. Cette décision faisant suite au recours de plusieurs associations de défense de l'environnement.

Face à cette situation et aux enjeux économiques du secteur, l'État et Grand Paris Aménagement (Gpa) ont fait appel, vendredi 4 mai, de la décision d'annulation de la création de la Zac du triangle de Gonesse.

### Recours de l'État

« Cette décision était attendue au regard de l'ambition de l'État pour le nord-est francilien en particulier ainsi que pour l'est du Val-d'Oise. Cet aménagement est une chance pour ce territoire et

c'est le sens de l'appel de l'État pour défendre sa Zone d'aménagement concerté dans laquelle s'inscrit EuropaCity », estime Benoît Chang, directeur général d'EuropaCity.

Le 6 mars, le tribunal avait considéré que « l'étude d'impact mise à disposition du public dans le cadre de l'enquête publique, était insuffisante sur plusieurs points ». Notamment l'incidence du projet sur la qualité de l'air, compte tenu notamment des émissions de Co2 induites par les déplacements de touristes, eu égard à la création d'EuropaCity.

Enfin le tribunal a estimé que « l'étude d'impact n'avait pas suffisamment procédé à l'évaluation des incidences environnementales du projet cumulées à celles des travaux de création de la ligne 17 », alors que les deux dossiers sont liés. Un projet de ligne de métro dans le cadre du Grand Paris qui, lui-même, a du plomb dans l'aile dans le Val-d'Oise. Initialement programmé en 2024, il a été récemment repoussé à 2027 par le gouvernement.

« En choisissant le 4 mai dernier de faire appel, en catimini, le gouvernement français a décidé d'apporter son soutien à un projet pourtant unanimement reconnu comme



Le Triangle de Gonesse est d'une surface globale de 750 hectares.

destructeur du climat », déclare Bernard Loup, président du Collectif pour le Triangle de Gonesse (Cptg), opposé au projet EuropaCity.

Le Cptg s'indigne ainsi du soutien apporté par le gouvernement au projet EuropaCity, qui prévoit la construction sur 80 hectares d'un centre commercial de plus de 500 boutiques, ainsi que d'une piste de ski artificielle et d'un centre aquatique climatisé, le tout desservi par une gare du Grand Paris Express.

« Ce projet, qui détruirait des terres d'excellente qua-

lité, constitue une aberration économique et écologique », affirmait encore, mardi 14 mai, la documentaliste Marie-Monique Robin, lors de la conférence de presse donnée par le collectif. La décision du gouvernement, par la voix du ministre de la Cohésion des territoires Jacques Mézard, de faire appel de l'annulation de la Zac du Triangle de Gonesse, intervient alors que le projet EuropaCity rencontre une opposition de plus en plus vive de communes limitrophes de Gonesse et du Conseil départemental de la

Seine-Saint-Denis. Le Cptg appuie également son opposition par une étude publiée par la Cci Paris Île-de-France sur le paysage commercial du Grand Paris.

« Elle démontre la très grande fragilité du commerce dans le département de la Seine-Saint-Denis. Mais surtout, elle accrédite la dangerosité d'EuropaCity qui prévoit de doubler la superficie commerciale du territoire avec la création de 500 nouvelles boutiques sur 230 000 m<sup>2</sup> », relève le Cptg.

### Les associations vent debout

Le 12 avril, 600 commerçants de Gonesse et des environs se sont constitués en Collectif *Europasdutout !* « Que l'État fasse appel de la décision de justice annulant son propre projet d'aménagement n'a rien de surprenant. Ce qui l'est plus, c'est l'absence de prise en considération des éléments accablants qui ont justifié cette décision de justice. Surtout cette décision est complètement paradoxale avec la volonté du gouvernement - concrétisée par le plan Mézard Action cœur de ville -

de redynamiser les centres-ville et d'avoir choisi Gonesse comme une ville pilote de ce programme », s'indigne le collectif de commerçants, qui appelle « à maintenir et à amplifier la mobilisation face au projet de centre commercial EuropaCity. » « Quiconque se penche sérieusement sur le projet EuropaCity en constate l'absurdité et le caractère anachronique », renchérit Bernard Loup.

« Alors que le président de la République multiplie les discours sur l'exemplarité climatique de la France, ses actes sont en contradiction flagrante avec ses discours ». Toujours mobilisées, les associations opposées à EuropaCity organisent, dimanche 27 mai à Gonesse, *La fête des terres*, destinée à défendre le projet alternatif Carma (pour Coopération pour une ambition rurale et métropolitaine d'avenir), qui propose le maintien des terres agricoles et le lancement d'un vaste programme d'investissement qui permettrait de créer des emplois dans les secteurs d'avenir que sont l'éco-construction, la rénovation thermique et la mobilité durable (lire page 29).

Fabrice CAHEN et J.D.